

Rémunération des personnes en contrat d'apprentissage

- Pour les candidats préparant un Baccalauréat Professionnel de prothèse dentaire en 3 ans, leur rémunération est la suivante :

		Avant 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus
Bac Pro	1 ^{ère} année	25 %*	41 %*	53 %*
	2 ^e année	37 %*	49 %*	61 %*
	3 ^e année	53 %*	65 %*	78 %*

- Pour les candidats titulaires d'un Baccalauréat, d'un titre ou d'une qualification homologuée de niveau IV, qui postulent à une formation par alternance préparant le BTM en 3 années leur rémunération est la suivante :

		Avant 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus
BTM	1 ^{ère} année	37 %*	49 %*	61 %*
	2 ^e année	53 %*	65 %*	78 %*
	3 ^e année	61 %*	80 %*	93 %*

- Pour les candidats titulaires du Baccalauréat Professionnel en prothèse dentaire préparant le BTM en 1 an, leur rémunération est la suivante :

		Avant 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus
BTM	En 1 an	-	80 %*	93 %*

- Pour les candidats titulaires du BTM ou du BP, issus de formation (apprentissage lycées ou écoles privées), qui préparent un niveau III (BTMS ou BMS prothésiste dentaire), leur rémunération est la suivante :

		Avant 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus
BTMS - BMS prothésiste dentaire	1 ^{ère} année	-	80 %*	93 %*
	2 ^e année	-	80 %*	93 %*

* du SMIC.